

« LA RONDE CHABRILLANAISE – SOUVENIR ALAIN CHARRIER »

REGLEMENT - 05 AOUT 2018. (31° édition)

La course pédestre « Ronde Chabrillanaise – Souvenir Alain Charrier », est organisée sur le territoire de la commune de Chabrillan, le dimanche 05 Aout 2018, dans le cadre de la fête du village. Elle est inscrite au calendrier des courses hors stade du Comité d'Athlétisme Drome-Ardèche.

Le départ et l'arrivée ont lieu au village de Chabrillan. Tout litige sera arbitré par le responsable de l'organisation.

Signature obligatoire des parents pour l'inscription des mineurs.

7 h 45 : ouverture du secrétariat pour inscriptions des 7 et 12 km
9 heures : départ des courses adultes (Cadets à Masters) 7 km et 12 km.
9 heures : inscription des jeunes
10h15 : départ des benjamins/minimes : 2,700 km
11 h 15 : proclamation des résultats et remise des récompenses.

Les participants devront présenter :

- Licence FFA Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Licence FF de Triathlon, de Course d'orientation et de Pentathlon moderne, en cours de validité.
- Pour les autres participants, présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie.
- Dossards : ils devront être intégralement visibles, sur l'avant du maillot, pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification.

Cette course est organisée par l'Association des Jeunes de Chabrillan, et la responsabilité technique est assurée par Monsieur Pierre GILOUIN. 723, chemin de Paygranet. Le Village. 26400 CHABRILLAN.

Tel. 06 42 18 89 74 Courriel : pierrotgilouin@orange.fr

Inscriptions : préalables en adressant le bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné de la photocopie de la licence ou du certificat médical, et du chèque au nom de l'A.J.C. Date limite **de réception** : 28 juillet 2018.

⇒ à l'adresse postale ci-dessus de P. GILOUIN. **Aucune inscription ne sera acceptée par Internet.**
Inscription possible le dimanche matin à partir de 7 h 45 (tarif légèrement supérieur, voir ci-dessous)

Les droits d'inscription sont ainsi fixés : courses des jeunes = gratuit.

12 km = inscription préalable = 10 € inscription le dimanche matin = 12 €

7 km = inscription préalable = 6 € inscription le dimanche matin = 7 €

Récompenses pour les 7 et 12 km aux 3 premiers du classement général, aux 3 premières féminines et au premier H/F de chaque catégorie ; il n'y aura pas de cumul. Elles seront constituées de paniers garnis, tee-shirts, bons de repas, coupes, bons d'achats. Tee-shirts à tous les participants.

Toutes les dispositions réglementaires seront prises afin d'assurer le bon déroulement de cette épreuve dans les conditions optimum quant à la sécurité des concurrents et le respect de l'esprit sportif.

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, auprès de la MAIF, contrat n° 1167012 M. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Vestiaires et douches du stade de football, au bas du village. Trois points d'eau sur les parcours. Parkings fléchés, non surveillés, à proximité du départ. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, vandalisme, détérioration, accident, subis pendant la durée de la manifestation.

Les participants à cette manifestation acceptent que les photos, vidéos, prises de vues, réalisées dans le cadre de leur participation, puissent être publiées et diffusées sous toutes les formes de communication sans avoir droit à une compensation.

Fait à Chabrillan le 10 Mai 2018.